

Invitation

Forum

Révision de la convention  
fiscale franco-suisse :  
ce qui va changer  
pour les entreprises

Jeudi 25 mars 2010  
de 8 h 30 à 10 h

CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat,  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France  
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55  
info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement  
de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant  
aux entreprises un éventail complet de services juridiques  
et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus  
de 4600 collaborateurs, dont plus de 2400 avocats et 600 associés,  
CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

**Cabinets membres de CMS :** CMS Adonnino Ascoli & Cavasola  
Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne);  
CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP  
(Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star  
Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse);  
CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz  
Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

**Implantations mondiales principales et secondaires des  
cabinets membres de CMS : Amsterdam, Berlin, Bruxelles,  
Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich,** Aberdeen, Alger,  
Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest,  
Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg,  
Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan,  
Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo,  
Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht,  
Varsovie et Zagreb.

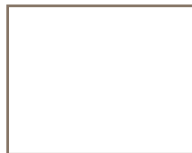
Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant  
Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

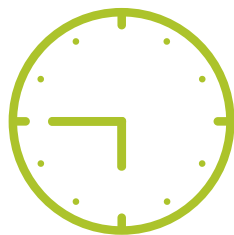
à l'attention de Madame Christiane Vatel

1 - 3, villa Emile Bergerat

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex



## Révision de la convention fiscale franco-suisse : ce qui va changer pour les entreprises



Nul n'ignore que le 27 août 2009 a été signé à Berne un avenant à la convention fiscale franco-suisse tant la médiatisation qui a entouré cette signature a été grande ! En effet, le G20 étant passé par là, les autorités françaises ont souhaité renégocier la clause d'échange de renseignements pour faire en sorte que le secret bancaire suisse n'y fasse pas obstacle. Cet avenant comporte d'autres dispositions, ayant un impact plus significatif pour les entreprises françaises ayant des relations avec la Suisse.

L'objet du présent forum est de faire le point sur les principales modifications introduites par l'avenant, qui sont tout autant essentielles pour les relations franco-suisse, afin de permettre aux entreprises d'anticiper les actions à entreprendre avant son entrée en vigueur.

- L'état des lieux : contexte et objectifs de la négociation de l'avenant
- Incidences et opportunités créées par l'avenant à la convention (retenue à la source sur dividendes, impact sur les régimes français de faveur, refonte de l'article 14 instituant un dispositif général anti-abus de la convention etc.)
- Conséquences en Suisse et aperçu général des incitations fiscales existantes.



### Forum animé par :

**Agnès de l'Estoile Campi**, avocat associé, département fiscal international de CMS Bureau Francis Lefebvre,  
**David Hürlimann**, avocat associé et fiscaliste, CMS von Erlach Henrici AG, Zürich. Intervient également le **Dr. Peter Baumgartner**, Président du comité exécutif de SwissHoldings, Fédération des groupes industriels et de services en Suisse.

Accueil : 8 h 15  
Début du forum : 8 h 30 précises  
Lieu : CMS Bureau Francis Lefebvre  
1-3, villa Emile Bergerat  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Métro : Sablons  
Parking : Place du Marché  
Le carton d'invitation sera demandé à l'entrée

## Invitation

Réponse souhaitée avant le 18 mars 2010

### Révision de la convention fiscale franco-suisse : ce qui va changer pour les entreprises

Jeudi 25 mars 2010 de 8 h 30 à 10 h

M. \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Assistera  N'assistera pas

Sera représenté par \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Possibilité d'inscription sur notre site [www.cms-bfl.com](http://www.cms-bfl.com)  
(cf. Espace Clients, rubrique "Événements"),  
par fax à l'attention de Christiane Vatel au 01 47 38 42 84  
ou par mail : [christiane.vatel@cms-bfl.com](mailto:christiane.vatel@cms-bfl.com)